



**Club nautique de Longueuil, inc.**  
601, chemin de la Rive  
Longueuil (Québec)  
J4H 4C9

**450-646-0197**

## **Procès-verbal**

Réunion extraordinaire du conseil de direction  
Tenue le 2 août 2018, à 19 h 00, au chalet du Club nautique, 601, chemin de la Rive

### **Administrateurs présents :**

André Bilodeau, commodore  
Patrick Meilleur, secrétaire  
Patrice Gauvin, trésorier  
Joël Arpin, directeur de l'entretien  
François Bergeron, directeur des communications

### **Administrateur absent :**

Benoît Goyer, maître de port (en vacances)

### **Poste vacant :**

Vice-commodore

### **Autre présence :**

Julien de Tilly, gérant

## **1. Ouverture**

*Le commodore constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte à 19h00.*

## **2. Demande d'huis-clos**

### **Résolution E 2018-08-02 no.1**

*Que la présente réunion soit tenue à huis-clos, conformément à l'article 22.01 d) des Statuts et règlements, mais que M. Julien de Tilly, gérant, soit néanmoins autorisé à y assister.*

Proposée par : Joël Arpin

Appuyée par : Patrice Gauvin

Adoptée à l'unanimité

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

#### **Résolution E 2018-08-02 no.2**

*Que l'ordre du jour de la présente réunion soit le suivant :*

- 1. Ouverture*
- 2. Demande de huis-clos*
- 3. Adoption de l'ordre du jour*
- 4. Mise à jour financière*
- 5. Suivi avis disciplinaires du 24 juillet 2018 (David Gauthier et Bryan Petterson)*
- 6. Fermeture*

Proposée par : Patrick Meilleur

Appuyée par : François Bergeron

Adoptée à l'unanimité

### **4. Mise à jour financière**

### **5. Suivi avis disciplinaires du 24 juillet 2018 (David Gauthier et Bryan Petterson)**

#### **Résolution E 2018-08-02 no. 3**

*Que l'on convoque par huissier de justice M. David Gauthier, membre du Club, à rencontrer le comité de direction le 9 août 2018 à 19h30, en vertu de l'article 7.02 des Statuts et règlements, afin d'expliquer sa conduite du 23 juillet 2018 dernier. D'ici à la rencontre, que le membre en question soit officiellement sommé de laisser son embarcation à quai.*

Proposé par : Patrick Meilleur

Appuyé par : Joël Arpin

Adopté à l'unanimité

#### **Résolution E 2018-08-02 no.4**

*Que l'on convoque par huissier de justice M. Bryan Petterson, membre du Club, à rencontrer le comité de direction le 9 août 2018 à 19h30, en vertu de l'article 7.02 des Statuts et règlements, afin d'expliquer sa conduite du 23 juillet 2018 dernier.*

Proposé par : Patrick Meilleur

Appuyé par : Joël Arpin

Adopté à l'unanimité

**6. Fermeture**

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est déclarée fermée à 20 h 20 par le Commodore.*

Le Commodore,

Le Secrétaire,

---

André Bilodeau

---

Patrick Meilleur